

CHAPITRE II

Marie médiatrice. — Ce qu'est sa médiation par rapport à celle de Jésus-Christ; ce qu'elle est par rapport à la médiation des autres saints. — Comment elle l'emporte en efficacité sur les prières de toute créature : universelle quant aux grâces, quant aux personnes, quant à l'espace et quant à la durée. — Comment, enfin, Jésus-Christ étant l'unique Médiateur de Dieu et des hommes, sa mère est, en un certain sens, la seule médiatrice après lui.

I. — Un des principaux offices de la mère est de s'interposer comme médiatrice entre le père et ses enfants. Si donc la bienheureuse Vierge est véritablement pour les hommes une mère, il faut qu'elle exerce cette fonction, dans l'ordre de la grâce, et qu'on puisse lui donner en toute vérité le nom de *Médiatrice*. Il n'est donc pas surprenant de voir toute l'antiquité chrétienne la saluer partout sous ce titre, et reconnaître en elle tout ce qui peut en réaliser pleinement la signification.

J'ai dit que l'antiquité chrétienne l'a saluée partout sous le titre de médiatrice. En voulez-vous la preuve, et il importe de la donner, puisque le protestantisme nous a fait un crime d'avoir ainsi nommé la Mère de Dieu, sous prétexte qu'il n'y a ni ne peut y avoir qu'un seul médiateur, le Christ Fils du Père, et qu'une seule médiation, celle dont il a rempli les fonctions sur la croix? Il nous suffira de rappeler les témoignages les plus anciens : « Je vous salue, dit à la Vierge Basile

de Séleucie, je vous salue pleine de grâce, vous qui avez été constituée *médiatrice* entre Dieu et les hommes, afin de renverser le mur d'inimitié et de ramener entre le ciel et la terre l'union la plus étroite » (1). « Salut à vous, reprend Antipater, évêque de Bostra en Arabie; à vous qui portez sans fatigue celui qui porte le monde. Salut à vous qui intercédez librement comme *médiatrice* pour le genre humain tout entier » (2).

« Point de rempart plus inexpugnable que votre assistance. Donc, ô toute Immaculée, *médiatrice* du monde, agréez les supplications d'un cœur pénitent; accordez-moi dans mes nécessités un prompt secours, le plus salutaire après celui de Dieu » (3). C'est une des prières dont on a fait honneur à saint Ephrem Écoutez cette autre, plus explicite encore : « Ma très sainte Dame, Mère de Dieu, pleine de grâce, vous, la commune gloire de notre nature, le *canal de tous les biens*, la reine de toutes choses après la Trinité..., la *médiatrice* du monde après le Médiateur; vous, le pont mystérieux qui relie la terre au ciel, la clef qui nous ouvre les portes du paradis, notre avocate, notre *médiatrice*, voyez ma foi, voyez mes pieux désirs, et souvenez-vous de votre miséricorde et de votre puissance. Mère de celui qui seul est miséricordieux et bon, accueillez mon âme dans sa misère, et par votre *médiation* rendez-la digne d'être un jour à la droite de votre unique Fils » (4). « Salut à vous, la bénie de Dieu, le Seigneur est avec vous; lui qui a détruit la

(1) Basil. Selenc., Or. 39, n. 5. P. G. LXXXV, 444.

(2) Antipater Bostr., Hom. in S. Joan. Bapt. P. G. LXXXV, 1172.

(3) Precat. 2^e ad Deiparam. Opp. S. Ephraem (graec. lat.), t. III, p. 525, sq.

(4) Ibid., Precat. 4 ad Deip., p. 528.

mort, et qui, se servant de vous, ô mère vierge et reine, comme d'une *médiatrice*, a délivré l'homme de la malédiction » (1). Je m'arrête, car, si l'on voulait tout dire, il faudrait, ici comme partout, invoquer en foule non seulement les Pères et les Docteurs, mais toutes les Liturgies et les monuments publics de l'Église, à quelque siècle qu'ils appartiennent et chez quelque nation qu'ils puissent être (2).

Or, ce n'est pas seulement le titre de *médiatrice* que ces innombrables textes accordent à Marie. Chose admirable, les formules le plus fréquemment employées pour caractériser la médiation de Jésus-Christ, ils s'en servent en parlant de la Vierge, sa mère. Nous venons d'en rencontrer quelques exemples. On en trouverait mille autres dans le grand ouvrage de Passaglia sur la *Conception immaculée* de la Mère de Dieu (3); non pas certes que la médiation de Marie soit pour ces Pères de même ordre que la médiation de Jésus-Christ; mais parce que la nouvelle Ève, étant la compagne inséparable du nouvel Adam, participe à tous ses mystères.

Tâchons de nous faire une idée plus nette encore de cette prérogative si glorieuse pour notre mère et pour nous si féconde en bienfaits. Afin de procéder avec plus de clarté, nous la comparerons d'abord à la médiation du Sauveur Jésus, puis à la médiation des autres saints.

II. — Commençons par le premier terme de com-

(1) S. Sophron. Hier., in *Triod.*, apud Mai, *Spicil. Rom.*, t. IV, p. 181.

(2) On peut lire sur ce sujet Passaglia, *De Immac. Deip. V. Conceptu*, S. VI, pp. 1464-1476.

(3) *Ibid.*, pp. 1444, sqq.

paraison. Que signifie le nom de *médiateur*, quand la sainte Écriture et la tradition catholique l'appliquent à Jésus-Christ; ou, ce qui revient au même, en quel sens et pour quelle cause Notre Seigneur est-il le médiateur de Dieu et des hommes? Saint Cyrille d'Alexandrie l'a très heureusement défini dans l'un de ses Dialogues: « Il est médiateur, parce qu'il nous a montré associés, dans l'unité de sa personne, deux choses naturellement séparées par un intervalle immense, infini, la nature divine et la nature humaine, et parce qu'il nous unit par lui-même à notre Dieu et Père » (1). Où l'on voit que la notion de médiateur, quand il s'agit de Jésus-Christ, renferme deux éléments: l'union de la nature divine et de la nature humaine dans l'unité physique d'une seule et même personne; les opérations par lesquelles Jésus-Christ, un avec Dieu dans sa divinité, un avec nous dans son humanité, a rapproché l'une de l'autre ces deux natures si longtemps désunies, pour faire régner entre elles la concorde et la paix (2).

Ainsi la médiation du Seigneur Jésus se compose, en quelque sorte, d'une double médiation dont l'une est le fondement et la raison de l'autre. Il y a la médiation *ontologique*, celle qui tient à l'être même du médiateur. Elle a son point de départ à l'Incarnation du Verbe, où « Celui qui était dans la forme de Dieu... s'est anéanti lui-même jusqu'à prendre la forme d'es-

(1) S. Cyrill. Alex., *Dialog. de Trinit.* I. P. G. LXXV, 693. Le saint docteur oppose cette notion du médiateur à celle des Ariens, suivant lesquels le Fils de Dieu serait médiateur entre le monde et Dieu, soit parce qu'il tient, dans son être de Verbe, une sorte de milieu entre la nature increée et notre nature créée, supérieur à celle-ci, inférieur à celle-là; soit parce qu'il a été l'instrument animé dont Dieu s'est servi pour tirer la création du néant.

(2) Colos., I, 20, sqq.

clave » (1), et nous a montré dans sa personne l'homme et le Dieu, un Homme Dieu. C'était vraiment un intermédiaire entre les deux extrêmes qui sont le Créateur et la créature, la nature humaine et la divinité. Ainsi l'homme est le médiateur naturel entre le monde de la matière et le monde de l'esprit, parce qu'il les relie l'un et l'autre dans l'unité du même être. Mais, pour que l'union fût parfaite, il fallait une autre médiation qui sortît de la première pour la couronner en la complétant : c'est la médiation que j'appellerai provisoirement une médiation *morale*, faite d'avoir un autre terme pour rendre ma pensée. Elle s'accomplit pendant toute la vie du Sauveur, et de son point culminant qu'elle atteignit au Calvaire, elle se poursuit, à travers la double étendue de l'espace et du temps, dans les multiples applications des satisfactions et des mérites infinis dont la Passion du Sauveur fut l'inépuisable source.

Voilà comment Jésus-Christ est médiateur. Tantôt c'est le premier des deux éléments qui est mis plus nettement en relief, comme dans ce texte de Lactance : « Le Christ fut Dieu et homme; constitué l'intermédiaire entre Dieu et l'homme; et c'est pourquoi les Grecs l'ont appelé Médiateur, *Μεσότηρ* » (2); tantôt on relève particulièrement le second : « Paul, dit Écumenius, donne au Christ le nom de *médiateur*, parce qu'il s'est entremis entre son Père et les hommes pour les unir dans une amitié réciproque; et parce que nous qui étions ennemis de Dieu, il nous a réconciliés avec lui » (3). Mais, encore une fois, ces deux éléments

(1) Eph., II, 6, 7.

(2) Lactant., *Instit.* L. IV, c. 25. P. L. VI, 524.

(3) Œcumen., *in Galat.*, III, 20. P. G. CXVIII, 1127.

et ces deux médiations, médiation quant à l'être et médiation quant à l'opération, à l'office de médiateur, ne forment qu'une médiation totale : car la première a pour fin prochaine la seconde, et celle-ci tire toute sa vertu de celle-là (1).

Supposez, en effet, que Jésus-Christ ne soit pas Dieu; ni la gloire qu'il offre de lui-même à son Père, n'est équivalente, encore moins supérieure, à l'injure comme infinie faite à Dieu par nos offenses; ni ses hommages ne sont d'un mérite égal aux biens de la grâce et de la gloire que nous attendons du médiateur. Supposez, d'autre part, que Jésus-Christ n'ait pas notre nature humaine. S'il est purement et simplement Dieu, l'infinie grandeur de son être ne lui permettra ni de s'abaisser devant la majesté suprême ni de satisfaire pour nos crimes; et si, prenant une nature créée, ce n'est pas la nôtre qu'il choisit, dès lors ni la réparation ni le mérite n'appartiendront de droit à la race coupable et déchue (2). Dans tous ces cas, par conséquent, il ne pourrait être médiateur; ou, s'il l'était, ce ne serait pas le médiateur parfait. Mais du moment qu'il renferme dans l'unité de sa personne et la nature divine et la nature humaine, il apparaît comme le médiateur idéal, en dehors duquel il serait impossible d'en concevoir un autre aussi apte à remplir les actes de médiation, requis pour la délivrance

(1) Saint Irénée exprime admirablement la notion complète de notre unique Médiateur. Du chapitre où il la développe avec une énergie d'expression rarement égalée, détachons cette courte sentence : « Il fallait que le Médiateur unît en lui-même l'homme et le Dieu; afin qu'étant à la fois de la famille humaine et de race divine il rétablît la concorde et l'amitié entre les hommes et Dieu » c. *Haeres.* L. III, c. 18, n. 7. P. G. VII, 937.

(2) 1^{re} partie. L. 1, c. 4. t. I, pp. 59, suiv.

des hommes et pour leur rétablissement dans l'amitié de Dieu (1).

Si parfaite que soit la médiation de la bienheureuse Vierge, elle reste immensément au-dessous de la médiation de son Fils. En effet, si l'on considère la médiation ontologique, Marie n'est qu'une pure créature. Jamais, il est vrai, vous n'aurez une assez haute idée de ses grandeurs; mais jamais, non plus, ces grandeurs ne seront, quant à l'être, comparables à l'excellence d'un Homme-Dieu. En conséquence, les fonctions de médiatrice ne seront en elle ni du même ordre ni de la même vertu qu'elles le sont en Notre Seigneur. Jésus-Christ est le médiateur suprême. C'est par son sang, et non par le sang de Marie, que nous avons été rachetés et sauvés. Il est le médiateur universel; et sa mère elle-même ne possède aucun privilège, ni pour

(1) Après ces deux éléments constitutifs de la médiation du Christ, les Pères en ont signalé d'autres éminemment contenus dans les premiers. Je les signale à leur suite : car ils nous aideront à mieux apprécier la médiatrice qui fut la mère du Christ, et que le Christ nous a donnée pour mère. Un médiateur, ont-ils dit, doit être agréé des deux parties. « C'est pourquoi, dit saint Paul, il nous fallait un Pontife saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieux », (Hebr. vii, 26). Voilà ce qui le fait agréer du Père. Mais, d'un autre côté, le Christ a tout ce qui peut nous le rendre aimable : non seulement la communauté de nature, mais la communauté de besoins, de souffrances, et d'épreuves, comme nous le montrions dans les premiers chapitres de cet ouvrage.

Saint Augustin, dans ses *Confessions*, offre encore la médiation du Christ sous un autre point de vue : « Les hommes étaient mortels et pécheurs; vous, Seigneur, avec lequel ils aspiraient à se réconcilier, vous êtes immortel et sans péché. Or, au médiateur entre Dieu et les hommes il fallait avoir quelque chose de semblable à Dieu, et quelque chose de semblable à l'homme. Semblable aux hommes et comme mortel et comme pécheur, il eût été loin de Dieu; semblable à Dieu comme innocent et comme immortel, il eût été loin des hommes; et ni dans l'une ni dans l'autre hypothèse il n'eût été médiateur... C'est pourquoi le Médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus homme (I Tim., II, 5), est apparu entre les pécheurs mortels et le Juste immortel, mortel avec les hommes et juste avec Dieu; de sorte que, le prix de la justice étant la paix et la vie, par la justice qu'il avait commune avec Dieu il ruina dans les pécheurs, justifiés par lui, la mort qu'il a voulu avoir commune avec eux ». S. August., *Confess.* L. x, c. 43. P. L. xxxii, 808.

elle-même ni pour nous ses enfants qu'elle n'ait reçu de Jésus-Christ et par Jésus-Christ (1). Il est le médiateur suffisant; celui dont la médiation n'a besoin d'aucun autre, et ne s'appuie que sur elle-même. Il est enfin le médiateur principal : ôtez-le, toute autre médiation, la médiation de Marie, comme celle des Saints, reste sans force et sans vertu. En un mot, Jésus-Christ, pour s'approcher du Père et faire descendre sur nous avec le pardon tous les trésors de la divine grâce, n'a strictement besoin que de ses propres satisfactions et de ses propres mérites; tandis que les mérites et les prières de Marie, pour être agréés, doivent tirer leur existence et leur efficacité du sang et de la médiation du Dieu fait homme (2).

Mais, si la médiation de la Sainte Vierge est sous tous les rapports prodigieusement inférieure à celle de son Fils, comme elle l'emporte sur la médiation des autres saints. Parlerons-nous du premier élément de la médiation; nul autre ne se rapproche comme elle des deux termes entre lesquels peut et doit s'exercer la médiation de la créature, je veux dire, de Jésus-Christ et des hommes. Qui donc tient comme elle à Jésus-Christ? Elle est sa mère; vivant du même

(1) « Salvare in perpetuum potest accedentes per *semetipsum* ad Deum », Hebr., vii, 25.

(2) Est-il besoin d'ajouter que, si l'on tient compte des autres caractères signalés par les Saints comme implicitement compris dans les principes constitutifs du Christ médiateur, la médiation de sa mère est aussi de ce chef incomparablement au-dessous de la sienne. En effet, à quelque point de vue qu'on la regarde, ni par son élévation ni par son innocence Marie ne va de pair avec l'Homme-Dieu. En elle, c'est non seulement l'humanité pure, mais ce serait encore ou l'absence de grâce ou même le péché, sans la libre faveur de Dieu : l'absence de grâce, à ne regarder que les droits de sa nature; la privation de la grâce ou le péché, de par le fait de son origine; tandis que, dans l'Homme-Dieu, la nature humaine, même indépendamment de la conception virginale, doit être excellemment pure et sainte, par cela seul qu'elle est entrée dans la personne du Fils de Dieu.

Esprit, partageant sa gloire, triomphalement assise à sa droite, Reine auprès du Roi, lui parlant cœur à cœur, quand elle veut et comme elle veut. Et qui, d'un autre côté, se rattache à nous par des liens si étroits ? Non seulement elle est notre sœur par la communauté d'origine et de nature, notre Dame par le privilège de ses mérites et de sa dignité ; dans l'ordre de la grâce, elle est encore la Mère universelle des hommes, une mère que Dieu lui-même nous a faite et donnée, mère toujours pure, toujours sainte, séparée des pécheurs et de tout péché, depuis le premier instant de sa vie jusqu'à son entrée dans la gloire.

Incomparable à ce premier point de vue de la médiation, elle ne l'est pas moins au second, j'entends au regard des fonctions de médiatrice. C'est, en effet, son privilège singulièrement propre d'avoir coopéré à la rédemption du monde, en donnant le Rédempteur à la terre, en le nourrissant pour le sacrifice, en offrant de concert avec lui la victime du salut formée dans ses virginales entrailles.

Le ministère d'intercession qui fait descendre les eaux de la grâce sur chacun des hommes n'est plus, il est vrai, son apanage exclusif. D'autres le partagent avec elle. Mais ce que nous avons médité dans les chapitres qui précèdent suffirait à prouver que, dans cet ordre encore, Marie conserve une prééminence incontestable sur tous les autres médiateurs secondaires qui sont les Anges et les Saints. Oui, l'intercession de la Sainte Vierge est, à elle seule, plus puissante sur le cœur de son Fils que toute autre prière. C'est la doctrine du très docte et très pieux François Suarez : « Imaginons, écrit-il, d'un côté la bienheureuse Vierge qui demande une grâce, et de l'autre

toute la cour céleste qui s'oppose à la requête de sa Reine ; dans ce conflit, dont l'Écriture nous offrirait entre les Anges un exemple analogue (1), la prière de Marie serait plus puissante, plus efficace et de plus grande valeur auprès de Dieu que celles de tous les autres saints. Et cela même est une chose parfaitement en rapport avec la dignité de Mère de Dieu ; une chose due même en quelque sorte (*quodammodo debitum*) à la perfection de sa grâce et de sa charité. Et voilà pourquoi l'Église invoque cette bénie Vierge et plus souvent et d'une manière plus haute que tout le reste des Saints » (2).

Et, ce disant, le grand théologien ne faisait que suivre la doctrine exprimée par l'Ange de l'École dans son commentaire sur la *Salutation angélique*, lorsqu'il écrivait : « Marie fut pleine de grâce, non seulement en elle-même, mais d'une plénitude apte à se déverser sur l'universalité des hommes. C'est beaucoup dans chaque saint d'avoir assez de grâce pour sauver un grand nombre d'âmes ; mais le grand, le très grand privilège serait qu'il en eût une abondance suffisante pour sauver tous les hommes du monde ; et

(1) Daniel, x, 13. Je n'ai pas besoin de faire remarquer qu'il ne s'agit là que d'une hypothèse, irréalisable dans les faits, utile cependant pour mettre en pleine lumière la suréminence des intercessions de Marie. Qu'il y ait eu entre l'archange Gabriel et l'esprit céleste nommé dans la vision « prince du royaume des Perses » le mystérieux conflit dont parle Daniel, c'est chose explicable. Ces deux protecteurs de peuples étaient de même ordre, et Dieu ne leur ayant pas encore révélé dans tous leurs détails les vues de sa providence sur le retour des Juifs en Palestine, ils pouvaient différer dans leur manière de voir et de remplir leur mission près des peuples à eux confiés. Mais qui donc parmi les Saints du ciel pourrait se croire du même ordre que Marie, leur Reine à tous ; qui pourrait opposer ses lumières aux siennes, et demander comme plus agréable à Dieu ou plus utile aux hommes l'opposé de ce qu'elle demande elle-même, en un mot, contredire ses prières, une fois qu'elles lui sont connues ?

(2) Fr. Suar., de *Myster. vitæ Christi*, D. 23, s. 2.

c'est là ce qui se voit dans le Christ et dans la bienheureuse Vierge » (1). N'est-ce pas là dire, en d'autres termes, ce que nous entendions tout à l'heure de la bouche de Suarez ?

Or, ils n'innovaient ni l'un ni l'autre, lorsqu'ils ont enseigné cette doctrine. Un grand théologien, qui fut tout à la fois un grand mystique, Richard de Saint-Victor, avait dit avant eux : « Les âmes saintes et les Anges, dans leur sollicitude pour les pécheurs, les assistent et de leurs mérites et de leurs prières. Mais il faut croire pourtant que la bienheureuse Vierge n'a pas moins de pouvoir en cela que ces deux ordres de créatures ; mieux encore, *qu'elle l'emporte sur eux* (2), d'autant plus que l'un et l'autre lui doit d'avoir été réparé ; car c'est par elle que furent relevées les ruines de la nature angélique, et que la nature humaine obtient sa réconciliation. Est-ce donc chose étonnante que la Vierge bénie ramène à Dieu les pécheurs et verse à flots la grâce aux justes, elle qui a enfanté la grâce elle-même, ou plutôt la source de toute grâce » (3) ?

C'est encore, au fond, la même doctrine que saint Anselme supposait dans cette prière qu'il convient de rappeler : « Le monde a ses apôtres, ses patriarches, ses prophètes, ses martyrs, ses confesseurs et ses vierges ; bons, excellents auxiliaires que *je veux invoquer en suppliant*. Mais vous, Notre Dame, vous êtes et meilleure et plus élevée qu'eux

(1) S. Thom., *Expositio sup. salut. Angel.*, inter Opuscula.

(2) Utraque (creatura) potior judicatur... Tantum tu sola quantum uterque (ordo), et super utrosque potes et efficis.

(3) Ricard. a S. Victore, *In Cant. Cantic.*, c. 23. P. L. cxcvi, 475, sq. Cf. *Ibid.*, c. 39, 518.

tous... Ce qu'ils peuvent avec vous, vous le pouvez seule et sans eux tous. Pourquoi ce pouvoir ? Parce que vous êtes la Mère de notre Sauveur, l'Épouse de Dieu, la Reine du ciel et de la terre et de tous les éléments. C'est donc vous que j'implore, près de vous que je me réfugie, à vous que j'adresse mes supplications, afin que vous soyez mon aide en tout, *per omnia*. Si vous vous taisez, personne ne priera, personne ne m'aidera. Parlez, et tous prieront, tous me viendront en aide » (1).

J'ai vu les autres saints prier Marie, non seulement les saints de la terre, mais ceux-là même qui sont déjà glorifiés au ciel. Jamais je n'ai ni vu ni entendu dire que la Mère de Dieu soit descendue de son trône pour réclamer d'eux qu'ils appuient ses prières. Lui demander d'intercéder pour nous auprès d'eux serait, au jugement de tout chrétien, comme une espèce de blasphème contre elle et contre son Fils. « Glorieuse Vierge Marie, vous qui êtes la vraie médiatrice entre votre très doux Fils et les pécheurs repentants, priez pour moi. Et vous tous, ô saints dont l'Église fait mémoire aujourd'hui, venez à mon aide. *Unissez-vous avec la Reine des Anges* pour obtenir de Dieu qu'il m'accorde, en ce jour, tout ce que l'Église demande pour moi » (2). Voilà de quelle manière il convient

(1) Te tacente, nullus orabit, nullus juvabit. Te orante, omnes juvabunt ». S. Anselm., *Orat.* 46. P. L. clviii, 944. Cf. Raymund. Jordan., *Contempl. de B. V. M. P.*, iii, cont. 19 ;

(2) Léon Gautier, *Prières à la Vierge*, d'après les Mss. du moyen âge. Prière à réciter à la *Collecte*. Biblioth. Nation. Lat., 13829 (xv^e siècle).

Il y a dans les Révélations de sainte Brigitte un passage qui se rapporte d'une façon saisissante à cet ordre d'idées. La bienheureuse, dans une de ses visions, entendit la Mère de Dieu exhorter un soldat bien coupable à faire pénitence de ses fautes, et lui tracer la voie d'une sainte vie. « L'homme, disait Marie, s'est éloigné de Dieu par l'orgueil

à Marie de prier avec les Saints. Et c'est ce que les Actes des Apôtres nous ont fait voir au Cénacle. Elle au centre, et tous les autres médiateurs secondaires rangés autour d'elle, et s'unissant avec elle dans une commune prière.

Or, dans ces différents témoignages, il ne faut pas seulement considérer l'autorité de ceux qui les portent, mais peser plus encore la valeur des raisons sur lesquelles ils se sont appuyés. Comment ne pas admettre la suréminence de puissance suppliante qu'ils attestent, quand on regarde en Marie sa dignité de Mère de Dieu, de Fille et d'Épouse de Dieu; de Reine du ciel, de coopératrice unique au grand mystère de la Rédemption? Et lors même qu'on oublierait un instant ces titres pour ne voir en Marie que sa merveilleuse plénitude de grâce et d'amour, l'efficacité de sa prière apparaîtrait encore supérieure à toutes les intercessions des Anges et des Saints; car la puissance d'une prière a principalement sa mesure dans l'union de la créature avec Dieu, c'est-à-dire dans le degré de grâce et d'amour qui la supporte. Puis donc que la plénitude de grâce et d'amour que nous avons reconnue dans la Sainte Vierge dépasse beaucoup tout ce qu'il y a de grâce et d'amour pour Dieu dans l'universalité des créatures, il faut bien aussi que Marie,

et la paresse; c'est pourquoi il faut revenir à lui par le travail et l'humilité. Donc, mon fils, parce que tu n'as pas eu ces deux choses, prions les saints martyrs et les confesseurs de t'aider, eux qui les avaient l'une et l'autre en telle abondance ». Ainsi parlait Marie. « Et alors, continue la voyante, tous les Saints m'apparurent et dirent : O bénie Souveraine, vous avez porté dans votre sein le Seigneur des Seigneurs; vous êtes la Maitresse universelle; que peut-il y avoir qui ne soit en votre puissance? Ce que vous voulez est déjà fait; votre volonté est nôtre et le sera toujours ». *Revelat. S. Birgittae*. L. IV, c. 64, t. I, p. 430 (Romae, 1628).

même à ce titre seul, soit plus puissante qu'elles toutes sur le cœur de Dieu. Voulez-vous encore une autre preuve de la supériorité qui convient à l'intercession de la Mère de Dieu? Pourquoi Dieu fait-il des Saints les ministres de ses faveurs, au lieu de s'en réserver les effusions exclusivement à lui seul? Afin de leur témoigner son amour et de les honorer devant les hommes. Donc, puisqu'il aime sa mère au-dessus de la multitude presque infinie des autres créatures; puisqu'il lui veut une gloire devant laquelle pâlisse toute gloire, à l'exception de celle de l'Homme-Dieu, il est juste aussi que toute autre puissance d'intercession le cède à la sienne.

III. — Les panégyristes de la bienheureuse Vierge, et je parle de ceux qui ont le plus solidement traité de ses privilèges, aiment à développer une prérogative exclusivement propre à la médiation de Marie. C'est qu'elle est universellement puissante pour obtenir tout genre de grâces, à tout genre de personnes, et dans toute partie de l'espace et de la durée.

J'ai dit en premier lieu : Tout genre de grâces. On peut croire, en un certain sens, qu'il y a des *spécialités* pour les autres saints. Nous ne nous adressons pas indifféremment à tous pour demander par leur intercession les bienfaits particuliers qui répondent à nos besoins. Et Dieu lui-même montre assez qu'il approuve notre conduite, en accordant par celui-ci des grâces que parfois il n'a pas voulu donner par celui-là. Ainsi, dans la Jérusalem céleste, les mêmes fonctions ne sont pas commises à tous les ordres angéliques, et l'Église de la terre, elle aussi, ne confie pas uniformément les mêmes ministères à chacun de ses fils.